Policy Framework for Addressing Crime Prevention and Children ages 0 to 12

Executive Summary

National Strategy
on Community Safety
and Crime Prevention

National Crime Prevention Centre
June 2000

Canada

Également disponible en français sous le titre :
Cadre stratégique pour la prévention du crime chez les adolescents âgés de 0 à 12 ans : sommaire.

To obtain a copy of this Policy Framework, please contact:

National Crime Prevention Centre
284 Wellington Street,
Ottawa, Ontario
Canada
K1A 0H8

Toll-free: 1-877-302-6272

Tel: (613) 941-9306
Fax: (613) 952-3515
E-mail: **ncpc@crime-prevention.org**

This document is also available on our website
http://www.crime-prevention.org

This document may be reproduced in part or in whole, and by any means, without change or further permission from the National Crime Prevention Centre, provided that due diligence is exercised in ensuring the accuracy of the materials reproduced; that the National Crime Prevention Centre is identified as the source; and that the reproduction is not represented as an official version of the original.

The National Crime Prevention Centre, located within the Department of Justice, is responsible for implementing the *National Strategy on Community Safety and Crime Prevention*, in partnership with the Department of the Solicitor General of Canada.

Government of Canada Gouvernement du Canada

PURPOSE

The purpose of this document is to present a Policy Framework to foster action that will prevent child victimization and the likelihood that children living in situations of risk will engage in adolescent and/or later life criminal behaviour. This Policy Framework has been developed at the request of the National Steering Committee on Community Safety and Crime Prevention.

The Policy Framework applies to children ages 0 to 12. It will assist the National Crime Prevention Centre (NCPC), the body responsible for implementing the National Strategy on Community Safety and Crime Prevention (the Strategy), in identifying, managing and, ultimately, funding priority issues. The National Crime Prevention Centre intends to implement this Policy Framework in conjunction with complementary policy frameworks for the Strategy's other priorities—youth (ages 12 to 18[1]), Aboriginal populations, and women and girls' personal security.

This Policy Framework is the result of the contributions of many individuals across the country. The NCPC would especially like to thank the National Steering Committee on Community Safety and Crime Prevention for its guidance in the preparation of this document and the many individuals with community-based expertise and experience, as well as those representing governments, who provided comments.

The Strategy is part of an evolving approach that involves many players in fostering the healthy, secure, pro-social development of children and communities. It operates within the context of the National Children's Agenda and the Federal-Provincial-Territorial Social Union Agreement. It acknowledges that provincial and territorial governments and other federal departments have primary responsibility for children and are best placed to foster optimum healthy development. It recognizes that community safety and the positive social development of children are linked, and that integrated approaches across sectors are desirable. The Strategy helps communities create and maintain safe and violence-free environments that will enable children to grow up in healthy, pro-social ways. It focuses on secondary prevention, particularly community efforts to address the multiplicity of risk factors that contribute to:

- child victimization; and,
- adolescent and/or later life criminal behaviour.

[1] Although "to age 18" is the upper age limit of the Youth and Crime Prevention Policy Framework, the National Strategy may also address crime prevention issues concerning young at-risk adults.

KEY POLICY CONCERNS

In recent years, there has been growing acceptance that a comprehensive set of multi-layered strategies—that span from individual to societal levels—is needed to prevent childhood victimization and the early onset of criminal behaviour.

Research is continually refining our understanding of the role and interplay of risk factors in crime and victimization. This interplay is complex and there are no clear lines of cause and effect. Consequently, many policy areas, such as health, social, housing, the economy and the justice system, have a bearing on crime prevention. To develop an integrated approach, strategies that address underlying societal factors such as poverty and unemployment, abuse and neglect, inadequate schooling and housing —as well as strategies that address more immediate individual, family and community risk factors—need to be linked to crime prevention policy.

From the perspective of the Strategy, which emphasizes a crime prevention through social development approach, the primary task is to identify the changeable risk factors associated with crime and victimization and support the development and implementation of crime prevention solutions that involve individuals, families and community.

Collaboration and partnership development across sectors and disciplines is also an important component, because this form of development builds integration.

The key challenges for the Strategy are therefore in:

- building complementary languages and visions of crime prevention through social development across sectors and disciplines;
- identifying effective ways to reduce or minimize the multiplicity of risk factors associated with crime and victimization affecting children;
- fostering the development of a repertoire of appropriate tools to address situations of risk related to crime and victimization—at individual, family and community levels; and,
- fostering integration of efforts across sectors and disciplines, given the range of child-service resources whose efforts contribute to crime prevention.

The optimal points of intervention for the Strategy involve addressing crime and victimization issues from a secondary prevention perspective. Supporting Canadian communities in their efforts to help children and families living in multiple risk situations that contribute to crime and victimization is one of the Strategy's priorities.

GOAL AND OBJECTIVES

The goal of the Policy Framework is to:

- ***Foster community action and promote conditions that will prevent childhood victimization and the early onset of criminal behaviour.***

The specific objectives are to build on identified factors and conditions that contribute to child victimization and the risk of engaging in criminal behaviour at later life stages by:

- supporting communities in developing and testing strategies to address factors and conditions that place children at risk;
- identifying and promoting "best practices" within families and communities that can reduce or minimize factors and conditions that place children at risk of victimization, and the early onset of criminal behaviour;
- identifying and promoting conditions that produce pro-social individuals, families and communities and will help prevent crime.

Informal and formal support systems in the community—families, peers, and organizations—play a critical role in efforts to reach these objectives.

Priority Focus

Community safety, secure family environments and the positive social development of children are linked in many ways. The presence of direct and linked risk factors that undermine the personal security of children therefore need to be addressed from various perspectives and requires collaboration among various players. The Strategy's focus is on developing community-based ways to address issues related to children and families living in conditions of multiple risk. This may include social development strategies focusing on the following:

- Children and families living in situations where risk factors (or combinations of risk factors) are present in the home, such as violence and abuse; substance use and/or addiction; disorganized, unstable and/or criminal lifestyle exercised by family members; and siblings who have exhibited serious behavioural difficulties. Strategies that focus on children and families living in situations of relative disadvantage, or who are marginalized due to factors such as race, Aboriginal status, class background, disability, homelessness, and addiction/fetal alcohol effects (FAE), among others, as well as children and families living in communities that are at high risk and/or in high need[2] are priority considerations.

---

[2] High-risk or high-need communities include communities where personal security risks are high, and may include rural or isolated communities where specific needs concerning children and their families have not been addressed or are only now emerging. It may include communities where there are few early intervention supports for children and families (formal and/or informal) available. It also includes communities experiencing rapid or disconcerting change, communities experiencing or nearing crisis, etc.

- Children who display behavioural signs that indicate that they are at risk of coming into conflict with the youth justice system when they reach adolescence. The signs may include: early onset of aggressive behaviour, bullying and other disruptive behaviours in childcare and/or school, early conflict with the law, association with peers and youth involved in gangs. FAE is also a consideration. It is important to note that behavioural signs may vary by factors such as the child's age, developmental stage and gender.

Funding Overview

The four funding mechanisms under the National Strategy—the Community Mobilization Program, the Investment Fund, the Partnership Program and the Crime Prevention Business Action will be utilized to:

- address risk factors associated with victimization of children and that place children at risk of engaging in criminal behaviour at later life stages. In particular, the Strategy can facilitate innovation by supporting the development, implementation and testing of comprehensive models and strategies particularly in community-specific settings that are at high risk or in high need;

- develop crime prevention knowledge, skills, resources and activities within "high-risk/high-need" communities where victimization of children is of concern;

- develop crime prevention knowledge, skills, resources and activities to address crime prevention and victimization issues (through strategies such as early intervention) concerning at-risk populations of children within various communities, where multiple risk factors are present;

- support the ongoing development and evaluation of comprehensive models and strategies; and

- identify "best practices" to address crime prevention concerns related to children (from victimization and later life stage offending perspectives).

Links to other Priority Foci of the Strategy

Addressing crime prevention issues related to Aboriginal children, their families and communities is a particular priority focus of the Strategy.

CADRE STRATÉGIQUE POUR LA PRÉVENTION DU CRIME CHEZ LES ENFANTS ÂGÉS DE 0 À 12 ANS

SOMMAIRE

STRATÉGIE NATIONALE
SUR LA SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE
ET LA PRÉVENTION DU CRIME

CENTRE NATIONAL DE PRÉVENTION DU CRIME
JUIN 2000

Canada

This version is also available in English under the title:
Policy Framework for Addressing Crime Prevention and Children Ages 0 to 12 : Summary.

Pour obtenir un exemplaire du Cadre stratégique, prière de contacter :

Le Centre national de prévention du crime
284, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
Canada
K1A 0H8

Sans frais : 1-877-302-2672

Tél. : (613) 941-9306
Télécopieur : (613) 952-3515
Courriel : **cnpc@crime-prevention.org**

Ce document est également disponible sur notre site web
http://www.crime-prevention.org

Ce document peut être reproduit en tout ou en partie, par tout moyen, sans changement ou autorisation du Centre national de prévention du crime, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée pour assurer l'exactitude du contenu reproduit, que le Centre national de prévention du crime soit identifié comme auteur et que la reproduction ne soit pas présentée comme une version officielle du document original.

Le Centre national de prévention du crime, intégré au ministère de la Justice, a le mandat de mettre en œuvre la *Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime* en collaboration avec le ministère du Solliciteur général du Canada.

Gouvernement du Canada Government of Canada

OBJECTIF

Ce document expose le cadre stratégique établi pour favoriser la mise en œuvre de mesures visant à empêcher que les enfants deviennent des victimes et à atténuer les situations risquant de les mener au crime au cours de l'adolescence ou plus tard dans la vie. Ce cadre stratégique a été élaboré à la demande du Comité directeur national de la sécurité communautaire et de la prévention du crime.

Le cadre stratégique s'applique aux enfants de 0 à 12 ans. Il aidera le Centre national de prévention du crime (CNPC), l'organisme chargé de mettre en œuvre la Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime (la Stratégie), à déterminer, gérer et finalement, à financer les questions prioritaires. Le Centre national de prévention du crime a l'intention de mettre en œuvre ce cadre stratégique en même temps que les cadres stratégiques complémentaires établis pour les autres priorités de la Stratégie : les adolescents (de 12 à 18 ans[1]), les Autochtones et la sécurité personnelle des femmes et des jeunes filles.

Le présent Cadre stratégique est le fruit de la contribution de nombreuses personnes dans tout le pays. Le CNPC aimerait particulièrement remercier le Comité directeur national de la sécurité communautaire et de la prévention du crime pour avoir offert son appui à la rédaction de ce document. Ils sont également reconnaissants envers les nombreuses personnes ayant de l'expérience et des compétences dans le domaine du travail communautaire de même que les représentants du Gouvernement qui ont fait part de leurs observations.

La Stratégie fait partie d'une démarche à laquelle prennent part de nombreux intervenants. Leur but est d'encourager le développement sain, sécuritaire et social des enfants et des collectivités. Elle est appliquée dans le contexte du Programme d'action national pour les enfants et de l'Entente-cadre sur l'union sociale conclue par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Elle reconnaît que les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que les autres ministères fédéraux sont les premiers responsables des enfants et qu'ils sont les mieux placés pour favoriser un développement le plus sain possible chez les enfants. La Stratégie reconnaît également que la sécurité communautaire et le développement social positif des enfants sont liés et que des approches intégrées faisant appel à différents secteurs sont souhaitables. Elle aide les collectivités à établir et maintenir des milieux sûrs et exempts de violence qui permettront aux enfants de grandir d'une façon saine et en acquérant une attitude positive face à la société. Elle est axée sur la prévention secondaire et en particulier sur les efforts déployés par les collectivités pour s'attaquer aux multiples facteurs de risques qui prédisposent les enfants :

- à devenir des victimes;
- à adopter des comportements criminels au cours de l'adolescence ou plus tard dans la vie.

---

[1] Bien que 18 ans représente la limite d'âge en ce qui concerne le Cadre stratégique pour la prévention du crime chez les jeunes, la Stratégie nationale peut aussi viser les questions entourant la prévention du crime chez les jeunes adultes à risque.

PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS STRATÉGIQUES

Depuis les dernières années, on accepte de plus en plus qu'une série complète de stratégies à plusieurs niveaux – tant au niveau individuel qu'au niveau social - est nécessaire pour prévenir la victimisation des enfants et l'apparition d'un comportement criminel.

La recherche nous permet de comprendre de mieux en mieux le rôle et l'interaction des facteurs qui risquent de mener au crime et à la victimisation. Cette interaction est complexe et il n'y a pas de démarcation claire entre la cause et l'effet. Par conséquent, de nombreux domaines stratégiques, comme la santé, les mesures sociales, le logement, l'économie et le système de justice, ont une incidence sur la prévention du crime. Pour élaborer une approche intégrée, il nous faut veiller à ce que les mesures sociales, comme celles qui portent sur la pauvreté et le chômage, les mauvais traitements et la négligence, le manque de scolarité et le logement inadéquat - de même que les mesures visant à réduire les facteurs de risque individuels, familiaux et communautaires plus immédiats – soient rattachées aux politiques de prévention du crime.

Du point de vue de la Stratégie, qui met l'accent sur la prévention du crime par le développement social, il faut déterminer les facteurs de risque liés au crime et à la victimisation sur lesquels nous pouvons agir et favoriser l'établissement et la mise en œuvre de modèles de prévention du crime qui font appel à la participation des personnes, des familles et de la collectivité.

La collaboration et l'établissement de partenariats entre les secteurs et les disciplines est également un élément important, car cette forme de développement permet une meilleure intégration.

Les principaux défis pour la Stratégie consistent à :

- établir une terminologie et une vision complémentaires de la prévention du crime par le développement social chez les différents secteurs et disciplines;
- déterminer des façons efficaces de réduire ou d'atténuer les multiples facteurs risquant d'entraîner les enfants vers le crime et la victimisation;
- favoriser l'établissement d'un répertoire d'outils permettant de s'attaquer, à l'échelle des personnes, des familles et des collectivités, aux situations qui risquent de mener au crime et à la victimisation;
- favoriser l'intégration des efforts entre les différents secteurs et disciplines, compte tenu de la gamme des services destinés aux enfants dont les efforts contribuent à la prévention du crime.

La prévention secondaire, en ce qui concerne la criminalité et la victimisation chez les jeunes et tout ce qui est relatif à ces questions, représente le moyen d'intervention optimal. Une des priorités de la Stratégie consiste à appuyer les collectivités canadiennes dans leurs efforts pour aider les enfants et les familles qui vivent dans des situations comportant de multiples risques de mener au crime et à la victimisation.

BUT ET OBJECTIFS

Voici le but du Cadre stratégique :

- ***Promouvoir l'action communautaire et favoriser les conditions qui réduiront les risques que les enfants deviennent des victimes et qu'ils adoptent des comportements criminels.***

Les objectifs spécifiques consistent à miser sur les facteurs et les conditions qui contribuent à la victimisation des enfants et qui risquent de les amener à commettre des crimes plus tard dans la vie en:

- aidant les collectivités à élaborer et mettre à l'essai des stratégies pour s'attaquer aux facteurs et aux conditions entraînant des risques pour les enfants;
- déterminant les pratiques qui peuvent le mieux atténuer les facteurs et les conditions risquant de transformer les enfants en victimes ou de les pousser au crime plus tard dans leur vie et en préconisant leur application au sein des familles et des collectivités;
- déterminant et favorisant les conditions qui favorisent le développement social positif des personnes, des familles et des collectivités et qui aideront à prévenir le crime.

Les réseaux de soutien communautaire, privés ou officiels, — les familles, les pairs et les organismes — jouent un rôle crucial dans les efforts déployés pour atteindre ces objectifs.

Priorité de la Stratégie

La sécurité communautaire, le milieu familial sécuritaire et le développement social positif des enfants sont liés à plusieurs égards. Il faut par conséquent aborder de différents points de vue les facteurs de risque directs et connexes qui compromettent la sécurité personnelle des enfants et s'assurer la collaboration des divers intervenants. La Stratégie vise à élaborer de nouveaux moyens de traiter les différentes questions liées aux enfants et aux familles vivant dans des conditions comportant des risques multiples. Il peut s'agir entre autres de stratégies de développement social axées sur:

- Les enfants et les familles vivant dans des situations où des facteurs de risque (ou des combinaisons de facteurs de risque) sont présents au foyer, soit des facteurs comme la violence, les mauvais traitements, la consommation d'alcool et de drogues, l'alcoolisme et la toxicomanie, un mode de vie désorganisé, instable ou criminel chez des membres de la famille ainsi que des problèmes de comportement graves chez les frères ou soeurs. Il importe d'adopter surtout des stratégies axées sur les familles et les enfants qui vivent dans des conditions relativement désavantageuses, ou qui sont marginalisés en raison de facteurs comme la race, le statut d'Autochtones ou l'état de sans-abri, la classe sociale, l'invalidité, la toxicomanie, l'alcoolisme et le syndrome d'alcoolisme foetal, ou encore qui vivent dans des collectivités où les risques ou les besoins sont élevés[2].

[2]Les collectivités où les risques et les besoins sont élevés comprennent celles où la sécurité des

- Les enfants dont les comportements permettent de croire qu'ils risquent d'entrer en conflit avec le système judiciaire pour les jeunes à l'adolescence. Il peut s'agir de la manifestation précoce d'un comportement agressif, de comportements brutaux ou perturbateurs à la garderie ou à l'école, de conflits précoces avec la loi ou d'une association avec des pairs et des jeunes qui font partie de bandes. Il faut également tenir compte de l'effet du syndrome d'alcoolisme fœtal. Il est important de noter que les indices comportementaux peuvent varier en fonction de facteurs comme l'âge de l'enfant, son stade de développement et son sexe.

Aperçu du financement

Les quatre mécanismes de financement prévus dans le cadre de la Stratégie nationale, soit le Programme de mobilisation des collectivités, le Fonds d'investissement, le Programme de partenariat et le Programme d'intervention des entreprises, serviront à :

- aborder les facteurs de risque qui sont souvent la cause de futurs comportements criminels chez les individus qui ont subi des abus durant leur enfance. La Stratégie peut notamment favoriser l'innovation au moyen de l'élaboration, la mise en œuvre et l'essai d'autres modèles et initiatives, notamment dans des milieux communautaires précis, comme les collectivités où les risques et les besoins sont élevés;
- accroître les connaissances, les compétences, les ressources et les activités liées à la prévention du crime dans les collectivités où les risques de victimisation des enfants et où les besoins sont élevés;
- accroître les connaissances, les compétences, les ressources et les activités pour s'attaquer aux questions de prévention du crime et de victimisation (au moyen de stratégies comme l'intervention précoce) dans les diverses collectivités où les enfants sont à risques et où il y a des facteurs de risques multiples;
- appuyer l'élaboration et l'évaluation continue de stratégies et de modèles types de prévention du crime; et,
- définir les « meilleures pratiques » pour s'attaquer aux problèmes de prévention du crime chez les enfants (du point de vue de la victimisation et des comportements délinquants survenant plus tard dans la vie).

Liens avec d'autres priorités de la Stratégie

Il est particulièrement prioritaire pour la Stratégie d'aborder la question de prévention du crime en considérant les jeunes Autochtones, leur famille et leur collectivité.

personnes est très menacée, ainsi que les collectivités rurales ou urbaines où l'on n'a pas répondu aux besoins particuliers des enfants et des familles, parfois parce que ces besoins ne faisaient que commencer à se manifester. Il peut s'agir de collectivités ne pouvant offrir aux enfants et à leurs familles que peu d'interventions précoces (officielles ou non) pour les aider. Il peut également s'agir de collectivités de collectivités qui connaissent des changements rapides et déconcertants ou encore qui vivent ou frôlent une crise, etc.